par ce malheur imprévu.

Les corps des victimes ont été mis dans le cercueil par les soins de la Compagnie.

Ce n'est qu'hier matin, vers 9 heures, que le cercueils ont été reconduits dans chaque famille.

Ce n'est pas la première fois que des accidents semblables se produisent à la fosse St-Marc.

Depuis environ un an, nous pourrions citer parmi les ouvriers suivants le nommé Dufour, dit « Paquette », à Erre, Alcide Paniez, même commune, et Henri Bois, d'Abscon.

La fosse où est arrivé l'accident occupe environ sept cents ouvriers, la plupart originaires des communes d'Abscon et d'Hornaing.

L'enterrement de Dupire, d'Abscon, a eu lieu dimanche, à quatre heures de l'après-midi, dans cette commune.

Celui de Brai ton a eu lieu aujourd'hui lundi, à dix heures du matin.

Dunkerque.—*Le duel.* – C'est Me Bouchotte, du barreau de Paris, qui est chargé de la défense de M. Dekerel, dans le duel dont tout le monde s'entretient, et où l'intervention de la main gauche d'un des combattants a déterminé la mort de l'autre.

On dit que Me Bouchotte a l'intention de réclamer une consultation de tous les maîtres d'armes en renom sur la question délicate qui va être soumise à l'appréciation du jury.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — Dimanche ont eu lieu, les élections complémentaires pour le conseil municipal. Le nombre des votants était de 2,810; M. Cazin a été élu par 2,254 voix, M. Hamy n'a eu que 505 voix.

— M. Rizot, député, est arrivé dimanche de Londres et est reparti de suite pour Paris.

Etat-Civil de Roubaix. — Déclarations de Naissances du 1er mars. — Lucie Rasson, rue du Collège, 71. — Rosine Paelmans, rue de la Redoute, 72. — Alfred Hache, rue Chateaubriand, maisons Toridant, 19. — Léon Vanoverbeke, rue de la Guinguette, cour Duhamel, 5. — Marie Dupire, rue de Notre-Dame, 35. — Charles Chesquière, sentier du Beau-Chêne ruelle Premaux 1er. — Léa Favret, rue Vauchanson, 71. — Amaud Peissert, rue des Fondeurs, cour Houzé, 10.

Publications de mariages du 1er mars. — Alphonse Rasson, 27 ans, débourreur et Lydie Dedack, 26 ans, rattacheur. — Louis Losido, 26 ans, journalier et Augustine Leleux, 18 ans, journalière. — Gustave Idé, 49 ans, débourreur et Eugénie Lequet, 46 ans épucheuse. — Charles Devriendt, 26 ans, terrassier et Léonie Vincy, 24 ans, soigneuse. — Edmond Delepée, 37 ans, tailleur d'habits et Philomène Deprime, 34 ans, visiteuse. — Henri Gérard, 28 ans, menuisier et Clémentine Mortier, 28 ans, sans profession. — Jacques Demey, 26 ans, sans profession et Clémence Oxombre, 22 ans, sans profession.

Déclarations de décès du 1er mars. — François Dumoulin, 53 ans, journalier, rue Turgot, 85. — Julie Delplanque, 2 mois, rue des Sept-Ponts, 35. — Jean Dendievel, 47 ans, garçon-brasseur, rue Dessain, 30. — Henri Questroy, 62 ans, préposé des douanes en retraite, rue Lavoisier, 29. — Auguste Stalens, 61 ans, fondeur en cuivre, rue de Blanchemaille, 97. — Vinsinguez, personnes sans vie, rue de Lannoy, 17. — Edmond Devoldère, 1 jour, rue du Fontenoy, 152.

Etat-Civil de Wattrelos. — Déclarations de Naissances du 22 février au 1er mars. — Paul Raquet, Saint-Liévin — Marie Picavet, Petit-Tournai. — Jeanne Duponchel, Beaulieu. — Jules Noël, Houzarde. — Zoé Parmentier, Martinsart. — Léon Mercier, Broeul. — Iron Moenens, Martinsart — Marie Marcq, Ste-Marguerite. — Marie Putman, Place — Julien Vandenbussche, Laboureur. — Clémentine Delmulle, Laboureur.

Déclaration de mariage du 26 février. — Jules Malaise, 24 ans, domestique et Marie Vandepeute, 27 ans, tisserande.

Déclarations de décès du 22 février au 1er mars — Sidonie Droulez, 57 ans 5 mois, ménagère, Bas-Chemin. — Julie Ryseman, 21 ans 1 mois, tisserande, Hôpital — Berthe Hanguillart, 5 mois, Sapin-Vert. — Henri Delgrange 4 mois, Sartel. — Léonie Deculemeester, 13 mois rue Neuve. — Eugénie Duvillier, 48 ans, ménagère, Martinsart. — Angèle Delcroix, 7 jours, St Liévin. — Marie Leleu, 18 ans 11 mois, piqûrière, rue St-Joseph. — Auguste Delaoustre, 5 mois, Vieille-Place. — Marie-Aimée Lepoutre, 74 ans 2 mois, ménagère, St-Liévin — Joséphine Leclin, 65 ans 11 mois, Hôpital. — Alexandre Mercy, 3 ans 10 mois, tisserand, Hôpital. — Jean-Louis Castelin 8 ans 1 mois tisserand, Plouys.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille STALENS MARKERKEE qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Auguste Joseph STALENS, fondeur en cuivre, décédé à Roubaix, le 1er mars 1885, à l'âge de 61 ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 3 mars, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le lundi 2, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Blanchemaille, 97.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église du Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 3 mars 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Edmond-Florimond CLARISSE, époux de Dame Victoire PAUWELS, décédé à Roubaix, le 30 janvier 1885, dans sa 42e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part seront priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Tourcoing, le mardi 3 mars 1885, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Désiré-François WIART, employé de commerce, décédé à Tourcoing, le 5 mars 1884, dans sa 31e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & OBITS

ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

LA GRÈVE AU BORINAGE

Neuf des onze grévistes qui ont été mis les feux puits Saint-Antoine de l'Escouffiaux ont été arrêtés hier matin par la gendarmerie de Pâturages. Ce sont : Jules Michel, Valère Michel, Aristide Lagat, Alonis Dehon, Désiré Baleu, Félicien Fromont, Sylvain Defrise et Pierre Fromont. Ils sont arrivés hier vers dix heures du matin à la station de Mons et ont été conduits au palais de justice dans la voiture cellulaire. M. le juge d'instruction les a fait conduire en prison.

Ce sont pour la plupart des jeunes hommes de 18 à 25 ans. On a dit que plusieurs d'entre eux sont mariés et pères de famille.

On avait annoncé que les grévistes avaient l'intention de piller le marché de Saint-Ghislain. Des mesures avaient été prises en conséquence, mais elles ont heureusement été inutiles.

Au moment où Fauviau a été arrêté, se trouvait à Boussu un avocat de Bruxelles, qu'on disait être venu pour soutenir le mouvement gréviste. On avait annoncé qu'il donnerait un meeting à Frameries hier dans l'après-midi, mais, à 6 heures du soir, des groupes stationnaient encore devant la gare, attendant le meetinguiste.

C'était jour de paie, avant hier à Frameries, et l'on craignait des troubles. Il n'en a rien été. Les houilleurs ont touché leur *caution*, c'est-à-dire tout ce qui leur reste dû.

La voiture du charbonnage qui était venue chercher l'argent a été accompagnée par la gendarmerie, à son retour à Frameries.

A une heure de l'après-midi, avant-hier, deux compagnies du 2e chasseurs sont parties de Mons pour Hornu et St-Ghislain et se sont divisées en pelotons chargés de surveiller les points qu'on croyait être menacés. La troupe n'a eu à intervenir nulle part.

A Quaregnon, les puits n° 2 et 5 du Couchant ont aussi dû arrêter hier. Ils occupaient 960 ouvriers. Les grévistes sont restés calmes. Il n'y a pas le moindre signe de désordre. Tous les charbonnages de cette commune chôment.

Au Bois-de-Boussu, aucun incident hier après-midi. Au moment de la remonte des trains, on n'y a pas vu un seul gréviste.

On a dit que lors de la charge de la gendarmerie, avant hier, un gréviste avait eu une oreille emportée. Cela est faux. La charge a heureusement pu se faire sans blesser personne et les grévistes se sont dispersés. Quant à la blessure reçue par l'un des quatre ouvriers qui ont été arrêtés, nous l'avons déjà dit, elle est excessivement légère.

A Wasmes et Warquignies calme complet, sauf dans certains quartiers. Là, les grévistes se réunissent et discutent bruyamment.

A Pâturages, les grévistes sont restés calmes pendant toute la journée. Dans le courant de la soirée, on a dû renforcer les postes de la Grande-Veine.

A Jemappes, rien à signaler — si ce n'est que des ouvriers ont voulu s'emparer du charbon que contenait une voiture appartenant à un industriel de cette commune. Ils ont aussi voulu donner des coups au conducteur de cette voiture.

A Hornu, tous les ouvriers mineurs travaillent. Le 4e escadron du 2e lanciers est cantonné à Hornu, le même que la plus grande partie des deux compagnies de chasseurs.

Mons, 1er mars. — Un grand calme continue à régner parmi les grévistes.

Une partie de la garnison de Tournai a été maintenue consignée.

Le mandat de comparution décerné contre Fauviau a été changé en mandat d'arrêt.

Fauviau a choisi Me Roch Splingard comme défenseur.

Election de Verviers. — Le candidat catholique vient d'être élu à Verviers.

THEATRES

Gymnase. — Le **PRINCE ZILAH**, pièce en quatre actes et un prologue, de M. Jules Claretie.

La soirée a été bonne, samedi, au Gymnase; bonne pour M. Jules Claretie, dont l'œuvre a été accueillie favorablement; bonne surtout pour Mme Jane Hading, qui s'est définitivement affirmée la grande comédienne que le *Maître de Forges* nous avait révélée déjà.

Le *Prince Zilah* étant tiré d'un roman à succès, il nous sera aisé de vous en résumer le sujet sans entrer dans de trop nombreux détails. Le héros de cet ouvrage est un Hongrois patriote qui, tout jeune, a pris part à la dernière révolte de la Hongrie, et, depuis lors, est venu se fixer à Paris, pour ne pas assister au spectacle de l'asservissement du pays qu'il aime. Il y retrouve une jeune compatriote, Marsa, fille d'un tzigane, que nous avons entrevue dans le prologue; il s'éprend d'elle et lui offre sa main. Un prince hongrois épouser une tzigane! est-ce possible? Ajoutons, pour expliquer ce fait, que Marsa est l'enfant d'un prince russe. Fille légitime d'une honnête bohémienne, elle semblerait sans doute à Zilah indigne de son alliance; descendante irrégulière du noble moscovite, elle lui paraît de celles à qui l'on peut offrir son nom. Ainsi va le monde!

Mais Marsa refuse d'abord l'offre du prince Zilah. Et cependant, elle l'aime avec passion, et cet amour est si grand qu'il se trahit quoi qu'elle fasse, et qu'elle chercherait en vain à le cacher. Pourquoi donc ce refus, qui semble au prince inexplicable? Le secret de Marsa n'est autre que le secret de Danton. Elle a aimé un ami de Zilah, le comte Menko; elle a eu l'imprudence de l'écouter; et la faute commise, elle a appris que Menko était marié et ne pourrait jamais lui donner son nom. Comment avouer cet affreux passé à l'homme qu'elle aime et dont elle serait si fière d'être la femme? Marsa, toutefois, voit le prince si malheureux de son refus, qu'elle consent à devenir sa fiancée, se disant qu'un jour, avant le mariage, elle lui fera des aveux complets.

Hélas! il est venu, ce jour de mariage, la bénédiction va être donnée aux époux, et Marsa n'a pas encore eu le courage de parler. C'est Menko qui se chargera de la révélation. Le misérable a voulu revoir Marsa; et celle-ci, seule et sans défense dans sa maison écartée, a lâché sur ce visiteur nocturne deux terribles molosses qui l'ont pris à la gorge et laissé à demi-mort. Il se venge en faisant remettre au prince les lettres d'amour qu'autrefois il a reçues de Marsa. Quand le prince veut retrouver sa fiancée pour la conduire à l'autel, un malentendu fait croire à celle-ci qu'il sait déjà tout et qu'il pardonne. Comme elle est heureuse, la pauvre Marsa! Mais aussi, quel coup terrible, lorsqu'elle comprend son erreur, et quel effroi lorsqu'elle voit dans les mains de son mari le pli de Menko non décacheté encore! — « N'ouvrez pas ce pli! » lui crie-t-elle épouvantée. Le prince la regarde stupéfait et déjà menaçant; puis il lui dit: « Eh bien, Marsa, brûlez cette lettre, brûlez-la, si vous pouvez me jurer qu'il n'est ici nullement question de vous! » Non, Marsa ne jurera pas ce mensonge. Elle tombe aux genoux de Zilah et lui fait sa confession tout entière. Le prince Zilah est moins endurant que l'amoureux de Denise; peut-être est-ce parce qu'il n'a pas la Mme Coquelin pour le sermonner. Il éclate, terrible, et, insensible aux supplications de sa femme, il la repousse durement en lui disant de retrouver Menko: « L'ami sans foi est digne de la femme sans pudeur! »

Le coup est trop rude pour Marsa: il la tue. En vain, au dernier moment, des amis tentent une réconciliation entre la pauvre femme coupable et son impitoyable époux. Quand le prince Zilah se décide à pardonner, il est trop tard, et Marsa exhale la vie, ayant, du moins, cette consolation de voir celui qu'elle aime à ses pieds.

Ce sujet n'est pas absolument nouveau: il rappelle la *Fernande* de M. Sardou; et tout à l'heure le souvenir de *Denise* s'est présenté à nous. Mais s'il y a bien de l'analogie entre le sujet de M. Dumas fils et celui de M. Claretie, une grande différence existe, cependant entre les deux pièces, et cette différence tient à la manière dont la donnée est traitée. M. Claretie — et l'on ne saurait l'en blâmer — ne vise à aucune thèse et ne songe nullement à échauffer des cerveaux. Comme il n'a pas pour but d'arriver au triomphe d'un système, il expose une aventure sans chercher à en tirer un enseignement. Ceci rend son œuvre plus touchante et plus humaine. Ne cherchez pas ici l'esprit étincelant et le style incisif de la comédie du Théâtre-Français; mais vous y retrouverez une histoire qui émeut et intéresse. Reconnaissons cependant, dans le *Prince Zilah*, des longueurs qui apparaîtraient même davantage si l'interprétation n'en était aussi remarquable.

FAITS DIVERS

Chronique du tir. — La *Société de tir de Lyon*, la *Société des tireurs du Rhône* et la *Société de tir de l'armée territoriale de Lyon* qui, chaque année, donnaient séparément un concours, les deux premières dans leurs Stands respectifs, la troisième aux buts militaires du Grand Camp, ont décidé, dans une assemblée générale tenue le 30 octobre 1884, de grouper cette année ces trois concours en un seul sous la dénomination de « Grand concours régional de tir de 1885, à Lyon », qui durera 16 jours, du 9 au 24 août inclus, coïncidant ainsi avec le grand concours de musique qui sera donné dans cette ville les 15 et 16 du même mois.

Les conseils des trois sociétés fondus en un seul constituent l'administration du concours, et leurs membres répartis en un *comité de direction*, d'une part, et cinq sous-comités dits de *Tir*, de *Finances*, de *Publicité*, des *Installations* et du *Classement* d'autre part, sont chargés de mener l'œuvre à bien.

Un enfant enragé. — Il y a trois mois, le jeune Eugène Leroux, âgé de quatre ans, demeurant chez ses parents, épiciers, rue du Bois, à Belleville, fut mordu par un chien. On n'attacha aucune importance à cet accident, lorsque, la nuit dernière, le pauvre enfant fut pris d'un accès de rage bien caractérisé. On se souvint aussitôt du fait et on fit appeler un médecin, qui conseilla aux parents de transporter immédiatement leur petit garçon à l'hôpital. Ils refusèrent, en alléguant qu'ils pouvaient et qu'ils voulaient le soigner eux-mêmes. M. Pagot, commissaire de police, dut intervenir et faire transporter l'enfant à l'hopital Tenon; mais, en le voyant partir, sa mère fut prise d'un désespoir épouvantable et se jeta sur lui pour l'embrasser; malheureusement le pauvre petit était en proie à une crise des plus violentes et mordit profondément Mme Leroux au bras gauche. On craint qu'il n'ait inoculé au sa mère le germe de sa terrible maladie.

Une singulière aventure, qui ressemble, sous quelques rapports, à celle qui devint à Mme de Coriolan, dans le Tarn, vient d'arriver à un honorable habitant de Lyon. M. D.. revenait, il y a quelques jours, d'Algérie où l'avaient appelé ses affaires. En débarquant à Marseille, il télégraphia à sa famille, restée à Lyon, qu'il arriverait le lendemain. Plusieurs jours s'écoulent, pas de nouvelles de M. D... La famille, inquiète, écrit à Marseille à l'hôtel où était descendu M. D.. On lui répond que ce dernier est parti pour Lyon. Désespoir de Mme D... Sa mère se décide à partir pour Marseille à la recherche de son gendre, mais toutes les démarches auxquelles elle se livre dans cette ville sont vaines. Elle allait repartir, désespérée, lorsqu'elle eut l'idée d'aller à l'hôpital.

Une religieuse à qui elle s'adresse lui répond qu'on n'avait reçu depuis vingt-quatre heures qu'un fou qui ne pouvait être son gendre. La malheureuse femme veut voir ce fou; on le lui amène. C'est M. D..., son gendre, pâle, défait, qui lui raconte son étrange aventure. Tandis qu'il se rendait à la gare pour prendre le train de Lyon, la nuit, des malfaiteurs l'ont attaqué, dévalisé, roué de coups et laissé évanoui et en chemise dans une rue déserte. Des passants le relevèrent, mais cette attaque avait tellement frappé son cerveau qu'il ne put leur répondre. Ils le conduisirent à l'hôpital, où il fut déclaré fou. M. D... y serait encore sans l'intervention de sa belle-mère.

POTAGE KOULAO

Londres, 1884, *Grande Médaille d'or*. Comme (potage de choix) Médaille exposition d'hygiène (précieux pour enfants). Rafraîchissant, fortifiant, très digestif.

Partout dans bonnes épiceries. — Dépôt SANTIARD et Cie, Lyon. 202.7

MENUS PROPOS

Les excentricités de la réclame :

On offre à une personne, moyennant la somme de 500 francs, le droit d'entrer, après sa mort, dans un caveau d'une élégante architecture.

Tout est joli; — y compris le *après sa mort*.

Suppose-t-on donc que quelqu'un aurait envie d'y entrer tout vif?

⁂

En police correctionnelle, d'après le *Grelot* :

— C'est la huitième fois que vous comparaissez pour délit d'ivresse manifeste.

Le prévenu :

— Mon président, je ne suis pas un ivrogne. (D'un ton tragique) : Je bois pour oublier.

— Mais vous n'oubliez jamais de boire.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Election départementa

Blois, 2 mars. — Election d'un conseiller général pour le canton de Blois (Est). — Scrutin de ballotage. — M. Mahoudeau, maire de Blois républicain a été élu par 1715 voix contre le candidat conservateur qui en a obtenu 1455. Le candidat intransigeant s'était désisté.

L'échauffourée de Levallois-Perret

Paris, 2 mars. — Un déplorable incident a eu lieu à l'inauguration du monument funèbre élevé à la mémoire du quartier-maître mécanicien Durand et du sergent fourrier Mart, tous deux nés à Levallois-Perret et tous deux morts pour la patrie dans l'extrême Orient, l'un à la prise de Bac-Ninh, l'autre au combat de Mui-Dop. Il s'agissait donc d'honorer la mémoire de deux serviteurs de la France, tombés glorieusement tous deux sous le drapeau tricolore. D'où a pu venir aux organisateurs la malencontreuse idée de laisser figurer dans le cortège plusieurs drapeaux rouges au milieu des drapeaux français? Comment n'ont-ils pas compris que ce n'était pas le lieu de faire une manifestation politique, et de mêler d'autres emblèmes aux trois couleurs, sous lesquelles combattent et meurent les soldats de la France?

De longs cris de : « A bas les drapeaux rouges! Vive la République! Vive la France! Vive le drapeau tricolore! » se sont élevés de plusieurs coins du cimetière. Mais les porteurs de drapeaux rouges étaient groupés comme toujours, et, malgré la protestation du représentant de la Ligue des patriotes, dont la délégation ne comptait pas plus de vingt membres, on est venu arborer cet emblème politique sur le monument funèbre de nos deux soldats. A l'appel du délégué de la Ligue des patriotes, M. Paul Déroulède, la délégation se retirait aux cris de : « Vive le drapeau tricolore! Vive la patrie! A bas le drapeau rouge! » lorsque, au milieu du trajet, une rixe a eu lieu.

M. Paul Déroulède, inerte et frappé, a dû frapper lui-même pour se défendre. Les membres de la Ligue l'ont enfoncé et dégagé. Mais à la prière même du délégué de la Ligue, et malgré les offres de service de nombreux amis de la municipalité, accourus au tumulte, qui proposaient de rechercher les auteurs de l'agression, la délégation a simplement quitté le cimetière, en déclarant qu'il n'y avait lieu de rechercher ni les noms ni les personnes.

On se demandera cependant comment les organisateurs avaient pu couvrir le porteur du drapeau de l'internationale et de la guerre civile.

L'évêque de Fréjus

Paris, 2 mars. — Mgr Terris, évêque de Fréjus, est atteint d'une extrémité. Paralysé depuis longtemps, il succombe à une attaque rebelle à tous les remèdes.

Menaces au prince de Galles

Londres, 1er mars, soir. — Des lettres de menaces, relatives au voyage en Irlande projeté par le prince et la princesse de Galles ont été adressées par les Indépendants Marlborough house, résidence du prince, et au marquis de Lorne, l'intérieur. Ces lettres disent que ce voyage exposerait le couple princier à de graves dangers.

Le vol de l'avant-scène de l'Opéra

Paris, 2 mars. — Une dépêche de la présidence de police de Leipzig, adressée avant hier soir à la préfecture de Paris, l'informait qu'un individu de nationalité française, disant être courtier en diamants et bijouterie s'était présenté chez un bijoutier de cette ville et y offrait en vente un bracelet orné de diamants et pierres fines. Le bijoutier de Leipzig reconnut dans le bracelet un de ceux volés à M. Gabriel Lévy, avenue de l'Opéra. Le courtier interrogé sur la provenance du bijou, répondit qu'il lui avait été remis par un de ses collègues, à Paris, mais il a refusé de le nommer. Le bijoutier l'a fait arrêter et conduire à la maison de ville. Il avait sur lui plusieurs bijoux provenant sans doute du même vol. Cet individu a été dirigé sur Berlin et écroué dans la maison de cette ville.

La marine anglaise

Londres, 1er mars. — L'amiral sir John Hay a exprimé l'intention de présenter, au moment où on demandera le renvoi du budget de la marine au comité, le projet de résolution suivant :

« Vu que l'état de notre marine nous cause la plus vive anxiété, et que, pour reprendre la supériorité sur mer qui est nécessaire à notre existence nationale, la Chambre est d'avis que le budget de la marine n'est pas suffisant, s'il ne fournit pas à l'amirauté les moyens de faire construire, en outre des navires déjà sur chantier, 33 navires complètement cuirassés, 25 croiseurs cuirassés et 300 torpilleurs; et en outre d'augmenter de 20,000 hommes le nombre de nos matelots, et de 7,000 celui des mousses.

Tremblement de terre

Madrid, 1er mars. — On télégraphie de Grenade que vendredi un tremblement de terre a été ressenti dans toute la province. Il a suivi la direction de l'ouest au sud, et a duré cinq secondes. Des bruits souterrains intenses ont précédé les secousses; on a ressenti un mouvement de trépidation d'abord, des oscillations ont eu lieu ensuite. Dans les villages voisins de la chaîne de Tejeda, plusieurs édifices sont effondrés, beaucoup sont lézardés. Il n'y a pas eu de victimes, mais la panique est générale.

DERNIERE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

L'ESCADRE DE L'AMIRAL COURBET

Paris, 2 mars. — L'*Agence Havas* a reçu de Shanghaï, 2 mars, la dépêche suivante :

« La rivière Yung, conduisant à Ning-Po, est bloquée. L'amiral Courbet bombarde Chinhae, qui commande l'entrée de la rivière. »

Election sénatoriale de la Guadeloupe

M. Isaac est nommé sénateur de la Guadeloupe en remplacement de M. Delajaille.

La commission des douanes

Paris, 2 mars. — La commission des douanes a décidé de repousser tous les amendements ainsi que les motions tendant à une affectation quelconque des droits appliqués.

Droit sur les maïs

Paris, 2 mars. — La droite a décidé qu'elle voterait l'exemption des droits sur les maïs destinés à la distillerie et aux amidons.

Préparatifs militaires en Angleterre

Londres, 2 mars. — Des ordres sont envoyés à tous les centres militaires pour savoir le nombre exact de tous les hommes pouvant entrer en campagne.

La Birmanie et la Chine

Calcutta, 2 mars. — Les Birmans ont repris la ville de Bhamo. Le général chinois a été tué.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du lundi 2 mars 1885

Présidence de M. Brisson

La Chambre ajourne, sur un amendement de MM. des Rotours et Lanjuinais, le projet autorisant la ville de Lille à changer l'affectation des fonds de son emprunt.

M. Waldeck-Rousseau, répondant aux observation de M. Lockroy, dit que les ressources spéciales sont insuffisantes pour continuer les subventions aux réfugiés espagnols; des crédits pourront être votés en vue d'attribuer des secours personnels aux réfugiés. Le gouvernement acceptera une proposition dans ce sens. L'incident est clos.

Tarifs des douanes

M. des Rotours présente un amendement tendant à porter à 1 fr. 95 les droits sur l'orge germée. Les droits perçus à l'entrée seraient remboursés à la sortie, soit au moyen de drawback, soit par l'application du régime de l'admission temporaire.

La commission accepte seulement la première partie de ces amendements.

M. des Rotours insiste pour l'adoption de la totalité.

M. Peytral demande l'exemption de tous droits.

M. Labuze répond que l'amendement de M. des Rotours assure la même protection aux orges germées sans offrir aucun inconvénient, il propose la fixation de 1 fr. 90.

M. des Rotour et la commission se rallient à cette proposition.

M. Rouvier objecte que le gouvernement ne délibérera pas sur la question des interruption. Il demande un vote séparé sur les amendements de MM. Peytral et des Rotours.

Le premier n'est pas pris en considération.

Le deuxième est adopté, soit un droit fixe de 1 fr. 90, avec 5 fr. 50 de surtaxe à l'entrepôt.

M. des Rotours insiste sur la deuxième partie de son amendement; le remboursement à l'exportation des orges germées est nécessaire, si on ne veut pas entraver l'exportation des bières françaises.

M. Labuze dit que la législation actuelle laisse au pouvoir exécutif le droit d'appliquer aux produits exportés le régime de l'admission temporaire. L'administration fera cette application.

La deuxième partie du paragraphe de l'amendement de M. des Rotours est repoussée par 224 voix contre 196.

PROGRAMME DES THÉATRES

HIPPODROME MOUBAISIEN. — Lundi 2 mars 1885. — Bureaux à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 1/2. Représentation extraordinaire donnée par la nouvelle troupe lyrique. Directeur de M. Mariani-Pilo

La Favorite, grand opéra en 4 actes et 5 tableaux, musique de Donizetti.

Orphée aux Enfers, opéra-comique en 1 acte, musique d'Offenbach.

Opéra du spectacle : 1° La Rose de Saint-Flour; 2° La Favorite — Orchestre complet

Décors nouveaux. — Prix des places ordinaires.

Pour la location, s'adresser chez M. Lesguillon, rue du Vieil-Abreuvoir.

Recommander en cette saison de *rhumes, grippes* et *bronchites*, le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier, c'est partager l'opinion de célèbres médecins.

Le PURGATIF le plus agréable et le plus efficace est le Chocolat de Desbrière, pharmacien-chimiste. Dépôts dans les pharmacies. (*Se méfier des contrefaçons.*)

MAL DE DENTS. — L'Eau du Dr Oméara calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies. 341.j.f.m.—3523

MÉDECINE. *Maladies* de la *Gorge*, de la *Voix*, et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et le *tabac*. — Faites usage des Pastilles de Dethan, au sel de Berthollet. La boîte, 2 fr. 50.

Maladies de l'*estomac* et des *Intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques*, etc. — Faire usage des Pastilles et des Poudres de Paterson, au bismuth et magnésie. — Pastille : 2 fr. 50; Poudres : 5 fr.

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faire usage du Vin de Bellini au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge et anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille, 4 fr.

DETHAN, pharm., 23, rue Bandin, à Paris et dans les principales pharm. de France. 15,30n.o.—1888

UN BON CONSEIL

Pour avoir toujours la tête très propre et sans pellicules, nous ne saurions trop recommander l'emploi de la Lotion régénératrice du Dr Sandi, dont le parfum exquis, l'emploi facile, sans danger et l'action rapide pour arrêter la chute des cheveux, ont assuré le plus grand succès. Le prix des flacons 1 fr. 75 et 3 fr. met cette excellente préparation à la portée de tous. Dépôt à Roubaix, chez M. Deux, médecin-pharmacien; à Tourcoing, parfumerie Lefebvre-Six, 24, Grand'Place. 30j.3m.7a.—31469

IRRÉVOCABLEMENT

Le 12 mars, à 9 heures 1/2 du matin,

Salle du GRAND-ORIENT, 16, rue Cadet.

PREMIER TIRAGE DE LA

LOTERIE DES ARTISTES MUSICIENS

150,000 francs de lots déposés à la Banque de France.

Les billets placés qui participeront à ce premier tirage, concourront définitivement au tirage définitif qui comprendra 250,000 francs de lots, dont un de :

100,000 FRANCS

Prix du billet : 1 fr. — Siège du Comité : 26, rue Grange-Batelière, Ernest DÉTRÉ, directeur. 3,4,6,8.10—10374

COMMERCE

Laines

ANVERS, le 28 février 1885.

Laines de la Plata. — Existences au 31 janvier.	6505 b/s.
Arrivages en janv. de Buenos-Ayres	13595 »
» » » de Montevideo	5046 »
» » » de San-Nicolas	913 »
» » » San-Pedro	299 »
» » » de Rosario	609 »
» » » viâ Brême	177 »
Total	27195 b/s.
Ventes en janvier	1468 »
Passage en janvier	6433 »
Stock en janvier	19294 »
Total	27195 b/s.

Durant le mois sous revue, notre marché a eu un bon courant d'affaires. Sans être très importantes, les transactions se sont élevées à 1687 balles à prix sans changement sur les cours pratiqués aux enchères de janvier.

La demande a porté sur tous les genres, mais plus spécialement sur les qualités moyennes de Montevideo, sur les morceaux et ventres, ainsi que sur les agneaux en général.

Les récents arrivages ont complètement réformé notre stock, qui présente maintenant un choix abondant en toutes qualités.

Les prix obtenus se résument comme suit :

B.-Ayres. Belle à extra. Bonne moyenne. Moyenne. Bonne second
Saxe, Mér. 1.80 à 2.05 1.70 à 1.75 1.55 à 1.60 1.35 à 1.35
Métis 1a... 1.75 » 2.05 1.65 » 1.70 1.50 » 1.60 1.35 » 1.50
» 2a... 1.80 » 2.10 1.65 » 1.75 1.55 » 1.60 1.35 » 1.50
» 3a... 1.85 » 2.05 1.90 » 1.80 ..— » ..— ..— » ..—
Agneaux. 1.75 » 1.85 1.55 » 1.70 1.35 » 1.40 1.30 » ..—
Morceaux 1.30 » 1.35 1.10 » 1.20 0.95 » 1.05 0.— » 0.—
Ventres... 0.90 » 1.— 0.85 » 0.— 0.75 » 0.80 0.— » —

Secondaire et défectueuse : Saxe et mérinos fr. 1.20 à 1.30; métis 1a fr. 1.15 à 1.30; métis 2a fr. 1.15 à 1.30; métis 3a fr. 1.15 à 1.25; agneaux fr. 0.00 à 0.00; morceaux fr. 0.00 à 0.00; ventres fr. 0.65 à 0.00

Montevideo Belle à extra. Bonne moyen. Moyenne. Bse second.
Saxe, Mér. 2.— à 2.20 1.85 à 1.95 1.75 à 1.80 1.6 à 1.70
Métis 1a... 1.95 » 2.10 1.80 » 1.90 1.70 » 1.75 1.5 » 1.65
» 2a... 1.95 » 2.— 1.80 » 2.90 1.65 » 1.75 1.50 » 1.60
» 3a... 1.95 » 2.— 1.75 » 1.85 1.60 » 1.70 0.— » 0.—
Agneaux. 1.75 » 1.85 1.50 » 1.70 1.5 » 1.55 1.35 » 1.50
Morceaux. 1.00 » 1.50 1.25 » 1.30 1.10 » 1.15 1.05 » 0.—
Ventres... 1.15 » 1.30 1.— » 1.10 0.— .— — » —

Secondaire et défectueuse : Mérinos fr. 0.00 à .00; métis 1a fr. 1.35 à 1.50; métis 2a fr. 1.45 à 0.00; métis 3a fr. 1.45 à 0.0; agneaux fr. 1.25 à 1.30; morceaux fr. 0.00 à 0.00; ventres fr. 0.00 à 0.00.

Par kilogramme, 5 kil. tare par balle après déduction des cercles en fer.

Laines diverses. — Les ventes ne s'élèvent qu'à 115 balles dont 94 balles Australie et 21 balles Cap.

Le stock se compose actuellement de :

6378 balles Australie
55 » Cap
786 » Chili
38 » Russie
3 » Curaçao

Ensemble : 7260 balles.

Céréales et farines

PARIS, lundi 2 mars

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 9 marques. — Tendance ferme.

	28 fév.	2 m.		28 fév.	2 m.
Disponible	46 50	46 60	Mai	47 10	47 60
Avril	46 75	47 10	Juin	47 35	48 ..

Marque Corbeil ... 48 .

Circulaire : 1 0.

Blés. — Tendance ferme.

Disponible	21 15	21 50	Mai	22 ..	22 10
Avril	21 40	21 90	Juin	22 75	22 90

Seigles. — Tendance soutenue

Disponible	16 25	16 50	Mai	16 75	17 ..
Avril	16 40	16 90	Juin	17 25	17 40

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Co, représentés à Roubaix par M. Alfred AUBRY.

samedi 28 février. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK			CHICAGO		
Février	50 1/2	Août	../..	Février	36 3/4	Août	../..
Mars	50 ../..	Sept.	../..	Mars	37 3/4	Sept.	../..
Avril	49 1/2	Octob.	../..	Avril	37 ../..	Octob.	../..
Mai	48 1/4	Nov.	../..	Mai	41 1/4	Nov	../..
Juin	48 1/4	Déc.	../..	Juin	../..	Déc.	../..
Juillet	../..	Janvier	../..	Juillet	../..	Janvier	../..

FROMENT

Février	87 1/4	Août	../..	Février	74 1/4	Août	../..
Mars	87 1/4	Sept	../..	Mars	74 3/4	Sept	../..
Avril	88 1/2	Octob.